

Secrétariat national de l'Enseignement catholique – Bureau pédagogique
Fédération nationale de l'Enseignement moyen catholique
Fédération nationale de l'Enseignement technique catholique
Fédération nationale de l'Enseignement supérieur pédagogique catholique

PROGRAMMES

Enseignement secondaire de type I

ÉTUDE DU MILIEU

Premier degré

Première année A et deuxième année commune

1981

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|------|--|----|
| 0. | INTRODUCTION GÉNÉRALE À L'ÉTUDE DU MILIEU (1re et 2e années) | 4 |
| 0.1. | Trois principes de base | 4 |
| 0.2. | Conséquences tirées de ces principes | 5 |
| 0.3. | Objectif fondamental | 5 |
| 1. | PREMIÈRE ANNÉE A | 6 |
| 1.1. | Objectifs | 6 |
| 1.2. | Méthodologie générale | 7 |
| 1.3. | Contenu | 8 |
| 1.4. | Évaluation | 9 |
| 2. | DEUXIÈME ANNÉE COMMUNE | 11 |
| 2.1. | Objectifs | 11 |
| 2.2. | Méthodologie générale | 11 |
| 2.3. | Contenu | 12 |
| | Les milieux (ou cas) choisis dans le temps | 13 |
| | Les milieux (ou cas) choisis dans l'espace | 15 |
| | La famille | 17 |
| 2.4. | Structuration du cours | 17 |

0. INTRODUCTION GÉNÉRALE À L'ÉTUDE DU MILIEU (1^{re} ET 2^e ANNÉE).

- 0.1. TROIS PRINCIPES DE BASE :
- intégration
 - interrelations
 - globalité spatio-temporelle

- 0.1.1 Si nous voulons que l'enseignement ait une réelle valeur de formation, il est indispensable de décloisonner son contenu, de découvrir la complémentarité de toutes les dimensions du savoir et de leurs interactions.

C'est pourquoi l'INTÉGRATION des branches constitue un aspect essentiel de la rénovation de l'enseignement. Nous devons chercher à la réaliser dans le plus grand nombre de domaines possibles.

Sans doute est-il souhaitable que l'élève découvre lui-même les liens qui unissent les différentes composantes de ce que lui donne l'école. Avec l'aide de leurs professeurs, les aînés doivent y arriver. Il s'agit de l'interdisciplinarité propre surtout aux « activités de synthèse » du 3^e degré.

Les plus jeunes, dès le début de l'enseignement secondaire, ont besoin de percevoir cette unité, cette synthèse, mais elle devra leur être proposée par les professeurs eux-mêmes.

C'est dans cette perspective que se place l'étude du milieu.

Par « milieu », il faut entendre :

- un ESPACE organisé, structuré par l'homme et qui, à son tour, peut influencer la vie de l'homme ;
- un LIEU DE RENCONTRE de personne à personne, des individus avec une collectivité, des collectivités entre elles : un milieu n'est pas uniquement la résultante d'une action de l'environnement physique sur le comportement des hommes, mais aussi et surtout ce qu'une civilisation, une culture, une mentalité en ont fait ;
- un LIEU BIEN DÉLIMITÉ dans l'espace et dans le temps, étudié à un moment bien précis.

L'étude du milieu constitue donc un carrefour interdisciplinaire où aucune discipline n'est favorisée ou délaissée, compte tenu de l'objet de cette étude : l'HOMME dans son ENVIRONNEMENT. L'homme préoccupation primordiale évidente, mais étudié dans ses rapports avec son environnement.

- 0.1.2. L'intérêt majeur de l'étude du milieu réside dans la découverte et l'explicitation des INTERRELATIONS multiples et différenciées qui lient l'homme à son environnement et qui agissent en permanence entre toutes les composantes d'un milieu, aujourd'hui comme autrefois. Cette organisation complexe tend vers un équilibre dont il faudra percevoir constamment la mouvance. Le présent sera ainsi éclairé par le passé qui permettra, par le recul qu'il faudra prendre, de comprendre des processus dans ce réseau d'interrelations et de mieux considérer le milieu actuel comme un moment d'une évolution dynamique.
- Il ne s'agit donc pas, comme dans une simple démarche multidisciplinaire, de juxtaposer des études de démographie, d'économie, de géographie, d'histoire, de sociologie, etc.

- 0.1.3. Le milieu humain doit, en conséquence, être envisagé dans sa GLOBALITÉ SPATIO-TEMPORELLE à travers des approches différentes.

0.2. CONSÉQUENCES TIRÉES DE CES PRINCIPES

- 0.2.1. Dans cette perspective, seules des ÉQUIPES INTERDISCIPLINAIRES d'enseignants peuvent valablement réaliser ces objectifs. La complémentarité des formations acquises par l'économie, la géographie, l'histoire ou la sociologie peut seule être garante de la valeur d'un cours sur le milieu.

- 0.2.2. Le programme laisse une large liberté méthodologique aux professeurs. Il est important que chaque enseignant saisisse les occasions d'ouvrir le cours sur un certain nombre de dimensions parallèles répondant spécialement à des demandes locales ou parce que ces dimensions s'inscrivent logiquement dans le processus éducationnel de la classe. Le programme donne des pistes, des démarches possibles, en voulant laisser une grande liberté d'action aux professeurs.

IL EST CEPENDANT ESSENTIEL QUE CEUX-CI MAINTIENNENT UN ÉQUILIBRE ENTRE LES DIFFÉRENTES APPROCHES DU MILIEU (géographique, historique, socio-économique).

D'autre part, ils tiendront compte :

- des capacités réelles de leurs élèves de 12-13 ans ;
- de leurs centres d'intérêt spontanés et/ou suscités ;
- des possibilités offertes par le milieu local.

Enfin, ils seront attentifs au fait que la formation se fait PROGRESSIVEMENT, pas à pas.

0.3. OBJECTIF FONDAMENTAL

La découverte des hommes et des choses : réaliser un ÉVEIL RAISONNÉ de l'élève au monde (hommes et choses) qui l'entoure.

Dès lors, les connaissances ne peuvent être livresques : elles doivent être découvertes de vie ; les connaissances doivent susciter chez l'élève des réactions nouvelles et des comportements nouveaux.

1. PREMIÈRE ANNÉE

1.1. OBJECTIFS

L'étude du milieu en première année visera particulièrement les points suivants :

1.1.1. **Apprendre à OBSERVER** (directement et indirectement) :

- se laisser interpellé par les choses et les hommes ;
 - se poser des questions ;
 - saisir l'imprévu sous l'usuel ;
- de façon à rendre l'élève capable d'initiatives ;
- éveiller en lui la curiosité et le goût de la recherche même désintéressée ;
 - découvrir des liens entre les hommes et les choses ;
- ainsi, l'élève aura à sa disposition des « clefs » l'aidant à découvrir d'autres milieux.

1.1.2. **Apprendre à se servir de COMPARAISONS** dans le temps comme dans l'espace de façon à rendre l'élève capable de constater l'existence de situations et de solutions différentes dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire percevoir :

- la contribution de l'environnement à la naissance et à l'évolution du milieu ;
 - des faits successifs dans un même milieu, ce qui permettra de construire la ligne du temps.
- Observations et comparaisons contribueront ainsi, en finale de la 2^e année, à permettre à l'élève d'expliquer avec ses propres mots que le milieu actuel est un aboutissement de lignes d'évolution dans la mentalité, le mode de vie, les croyances, les structures politiques, sociales, économiques, etc., facteurs constamment influencés par l'environnement. Ceci fait du milieu une réalité dynamique : aujourd'hui est différent d'hier et de demain.

1.1.3. **Le développement de « savoir-faire ».**

Observation et comparaison supposent que l'élève soit familiarisé avec des pratiques telles que :

- observation directe de paysages ;
- construction et utilisation de cartes, lignes du temps, profils topographiques, graphiques, arbres généalogiques simples ;
- réalisation de classements simples ;
- établissement d'un tableau de données ;
- estimation de longueurs, surfaces, volumes, durées ;
- élaboration de questionnaires simples (en vue d'enquêtes) ;
- critique de témoignages (ce qui suppose une première initiation à la critique d'autorité et de sincérité) ;
- détermination et utilisation de datation (génération, décennie, siècle, millénaire, ère, etc.) ;
- lecture de l'image ;
- utilisation d'une terminologie précise.

N.B. Il ne s'agit en aucune manière de faire de la technique pour la technique, mais d'un apprentissage de technique en fonction des besoins d'utilisation.

1.1.4. **Le développement de « savoir-être »**

On veillera spécialement :

- à apprendre à l'élève à se découvrir soi-même dans son propre milieu, ainsi ce cours permettra à l'élève de mieux s'autoévaluer et au professeur de mieux l'observer ;

- à rendre l'élève capable de percevoir l'autre, les autres, aujourd'hui comme autrefois ;
- à rendre l'élève capable de comprendre les autres pour pouvoir mieux les accepter tels qu'ils sont.

1.2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

1.2.1 La méthodologie visera une formation progressive respectant les cheminements différents d'un élève à l'autre, tenant compte des moyens procurés par le milieu où on se trouve.

Il faut privilégier l'observation directe et indirecte. Dès lors, il est nécessaire de multiplier les recherches de façon à développer :

- l'esprit d'initiative :
 - trouver les sources d'information ;
 - utiliser les instruments de travail ;
 - organiser le travail de groupe ;
- le sens de l'observation :
 - savoir observer, identifier, mesurer les éléments significatifs d'un milieu ;
 - faire dire aux sources tout ce qu'elles peuvent dire ;
- la faculté de représentation : savoir représenter de façon précise les éléments et les données en les localisant sur des cartes, en les situant sur des lignes du temps, en les disposant sur des graphiques, etc. ;
- la faculté d'interprétation :
 - savoir traiter les données collectées, par exemple en établissant à partir de celles-ci des graphiques et diagrammes, des plans et cartes simples, des schémas, des tableaux synoptiques et chronologiques, des lignes du temps, etc. ;
 - savoir trier les données récoltées et les classer en fonction d'objectifs précis ;
- le sens critique :
 - savoir ne pas se contenter d'une source unique ;
 - savoir confronter des données multiples ;
 - se méfier des informations dirigées ;
- la capacité de synthèse :
 - savoir regrouper les informations récoltées pour créer des ensembles ;
 - savoir les maîtriser en vue de synthèses simples, structurées ;
- la capacité de communication : savoir établir les résultats de l'enquête et leur donner une forme « communicable », écrite, orale, audiovisuelle.

À travers cette démarche, des notions élémentaires seront acquises. Dangers à éviter :

- l'encyclopédisme ;
- les simplifications excessives ;
- la directivité régionale ;
- le laxisme.

1.2.2. Schéma de recherche.

On veillera à diviser le travail de recherche de l'année en séquences alternant observation et comparaison, c'est-à-dire milieu immédiat et milieux révélateurs.

Il est important, par contre, d'utiliser la même méthode d'observation quel que soit le milieu retenu.

À titre d'exemple, voici un schéma de recherche :

- Collecte d'éléments dans un milieu vécu.
- Travail d'ordonnement en classe.

- Essai d'explication, de structuration en recourant à la comparaison avec un ou d'autres milieux, dans le temps ou dans l'espace, en respectant le même schéma que pour le milieu vécu :
 - collecte d'éléments,
 - travail d'ordonnement,
 - structuration et comparaison avec le vécu.
- Constitution progressive d'un tableau de structuration de toutes les composantes d'un milieu et de leurs interrelations.
- Application de cette structuration à d'autres milieux.

1.3. CONTENU

1.3.1. Accueil et sensibilisation (environ deux semaines). Phase très brève, voire facultative, au cours de laquelle :

- on veillera à faire connaissance dans le groupe classe, à insérer les élèves dans l'école pour qu'ils puissent s'y sentir « chez eux » ;
- on motivera les élèves pour le cours d'étude du milieu en faisant apparaître la diversité des êtres et des choses.

1.3.2. Le milieu immédiat et les milieux révélateurs.

L'étude du milieu considère ce dernier comme un tissu d'interrelations au centre duquel se trouve l'homme.

- Ce faisceau d'interrelations sera analysé en première année essentiellement à travers l'**étude du MILIEU IMMÉDIAT** c'est-à-dire l'**espace proche** dans lequel se situe l'école. Ce sera, suivant la richesse du lieu, le quartier de l'école ou la ville dans laquelle se trouve l'école (certains devront étendre le milieu étudié à la région proche de l'école, par exemple dans le cas d'une école isolée en milieu rural).

Cette étude fera apparaître les principaux ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS du milieu :

- le cadre physique ;
- les éléments démographiques ;
- les éléments culturels : philosophiques, religieux, scientifiques, artistiques et littéraires mentaux (échelle ou système de valeurs) ;
- les éléments économiques et techniques ;
- les éléments sociaux : stratification sociale, rôles sociaux, famille ;
- les éléments institutionnels ;
- les relations extérieures.

Progressivement, on mettra en évidence avec les élèves les RELATIONS unissant les éléments constitutifs du milieu. Ce jeu des interrelations sera concrétisé au fur et à mesure de la mise en évidence des éléments et des liens qui les unissent et ce, tout au long de l'année. Pour cela, on pourra par exemple élaborer un tableau dans lequel les bulles isoleraient les éléments et les flèches indiqueraient les relations.

Ce milieu immédiat contient notamment l'ÉCOLE qui en est une donnée particulièrement importante pour les élèves. L'analyse des éléments constitutifs de celle-ci (choses et personnes) s'inscrit normalement dans l'étude du milieu immédiat ainsi que la mise en évidence des relations entre éléments dans l'école, mais aussi avec le quartier, la ville, ou la région.

D'autre part, l'école pourra souvent servir de terrain commode pour l'apprentissage des pratiques nécessaires à l'étude du milieu (cfr. 1.1.3.). Elle constitue de plus une « microsociété » dont la simplicité facilitera la recherche des éléments constitutifs et des relations (liens) entre ceux-ci. On pourra donc peut-être plus facilement y apprendre à faire une première démarche d'étude de milieu.

- Au fur et à mesure et selon le besoin de la mise en évidence des éléments du milieu immédiat et de leurs interrelations, des COMPARAISONS seront effectuées avec tels ou tels aspects de MILIEUX RÉVÉLATEURS pris dans le temps et dans l'espace.

Il s'agit d'études brèves que l'on multipliera tout au long de l'année pour et seulement en vue de :

- faire apparaître plus clairement des éléments présents dans le milieu local, mais « cachés » et donc passés inaperçus dans une première analyse ;
- faire apparaître des éléments non présents dans le milieu immédiat ou d'autres types de relations ;
- faire apparaître, par comparaison, le caractère relatif de tout milieu ;
- y trouver un champ d'application nouveau de savoir-faire acquis dans l'étude du milieu immédiat.

Les critères de choix des milieux révélateurs seront :

- être contrasté par rapport au milieu étudié ;
- être tel que leur compréhension ne suppose pas la connaissance préalable de l'évolution qui sera étudiée en 2^e année ;
- ne pas faire double emploi avec les milieux étudiés en 2^e année ;
- être un milieu dont l'approche est simple et suggestive ;
- être un milieu pour lequel la documentation est facilement accessible.

1.4. ÉVALUATION

L'évaluation devra s'efforcer de vérifier l'acquisition des différentes aptitudes définies dans les objectifs et la méthodologie générale du cours.

À chaque étape, le professeur exprimera nettement les objectifs recherchés et, dans la mesure du possible, ce sera avec les élèves qu'il fixera et évaluera le « savoir-faire » ou le « savoir-être ». Ceux-ci devront être formulés en termes de comportement observable.

Il s'agira d'exiger plus qu'une simple reproduction d'éléments enseignés et d'arriver à une réelle assimilation de ceux-ci.

- Dans ce but, on mettra les élèves en condition d'expérience : des contrôles porteront sur l'établissement de comparaisons simples, non réalisées explicitement au cours et sur des exercices d'application à d'autres milieux (cfr. Milieux révélateurs 1.3.2.).
- L'évaluation portera moins sur un contenu que sur la capacité d'observer, de figurer des facteurs relevés, de constituer une ligne du temps, de relever un plan, d'utiliser les rudiments de critique historique acquis, etc. Le plus indiqué sera donc, pour évaluer l'élève, de lui donner à faire des observations, des figurations, etc. dans un milieu non étudié.
- On veillera à contrôler tout ce qui permettra à l'élève des acquisitions ultérieures qu'il s'agisse d'un vocabulaire précis, de cadre (spatial ou temporel) et de techniques de travail. Ces acquis doivent être stables ; pour cela, ils doivent être utilisés et/ou contrôlés régulièrement (jusqu'à et y compris en 2^e année).

Le professeur sera donc attentif à garder des « terrains » pour l'évaluation : un quartier non étudié, telle diapositive, tel ensemble de documents sur lequel un travail pourra être proposé aux élèves en guise d'évaluation.

2. DEUXIÈME ANNÉE COMMUNE

2.1. OBJECTIFS

Tout en développant les objectifs de la première année, l'étude du milieu en 2e visera particulièrement les points suivants :

2.1.1. La mise en évidence des différents types d'**interrelations** :

- passé-présent ;
- environnement et cadre naturel-société ;
- entre composantes de la société (famille, institutions, économie, etc.).

Cette mise en évidence soulignera spécialement :

- l'évolution et ses étapes ;
- les éléments les plus marquants des milieux étudiés et les facteurs clefs de changement observés dans ceux-ci.

2.1.2. Le développement de « **savoir-faire** » : l'homme est pris dans un tissu d'interrelations dont il importe de découvrir la structure. L'élève devra être capable de :

- découvrir que le réel est toujours complexe ;
- analyser cette complexité en isolant les éléments constitutifs et leurs interrelations ;
- concrétiser le jeu des interrelations en élaborant progressivement un tableau (exemple : un graphique dont les bulles isoleraient les éléments et les flèches indiqueraient les relations).

Il s'agit d'apprendre à passer de l'information à la formation : amener l'élève à effectuer le tri indispensable dans la masse des données fournies entre autres par les mass-media.

2.1.3. Le développement de « **savoir-être** » : on veillera spécialement

- à apprendre à aller au-delà des apparences et des premières impressions ou des idées toutes faites ;
- à développer le désir de découvrir, la curiosité face à ce qui nous entoure ;
- à développer l'esprit critique, le sens des nuances et du relatif, le sens des responsabilités, par une meilleure connaissance de la réalité, des causes des situations et des possibilités d'action ;
- à préparer l'élève à devenir un adulte conscient, capable d'actions fondées parce que critiques, capable de regarder avec sérénité les situations grâce à une meilleure perception des causes, une acceptation des différences, une perception des éléments sur lesquels un changement peut être opéré, et ce à l'abri de tout endoctrinement.

2.2. MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE

2.2.1. En première année, l'étude du milieu s'est fixée comme objectif essentiel de faire découvrir aux élèves le milieu proche actuel. Le programme de cette deuxième année devra faire constater et comprendre que :

- dans notre milieu actuel, les hommes n'ont pas toujours vécu de la même manière **jadis** ;
- **ailleurs**, aujourd'hui, on ne vit pas nécessairement de la même manière.

Les milieux à étudier sont donc choisis dans le temps et dans l'espace. Entre ces différents milieux contrastés et le milieu observé en 1re année, il y aura va-et-vient et comparaison.

Le présent devra finalement apparaître comme aboutissement d'une évolution et comme orienté vers un avenir vis-à-vis duquel la responsabilité de l'homme est engagée. De même, l'organisation du milieu local n'apparaîtra comme spécifique que par comparaison avec des milieux pris ailleurs (principe d'extension). Ainsi, ces milieux seront « révélateurs ».

Par « milieux », il faut entendre :

- des ESPACES organisés, structurés par l'homme et qui, à leur tour, peuvent influencer la vie de l'homme ;
- des LIEUX DE RENCONTRE de personne à personne, des individus avec une collectivité, des collectivités entre elles. Un milieu n'est pas uniquement la résultante d'une action de l'environnement physique sur le comportement des hommes, mais aussi et surtout ce qu'une civilisation, une culture, une mentalité en ont fait ;
- des lieux BIEN DÉLIMITÉS dans l'espace et dans le temps, étudiés à un moment bien précis.

2.2.2. La démarche la mieux appropriée à ce type d'approche est la méthode des « CAS ».

Par « cas » on entend un élément donné, concret, précis, qui reflète le milieu où il se trouve, où il a été produit (trait dominant d'un paysage, événement, personnage, objet, monument, œuvre d'art, microsociété dans un ensemble (entreprise, vie familiale, etc.) et dont l'analyse approfondie permet de reconstituer peu à peu ce milieu dans une approche globale.

Plutôt que de généraliser, on approfondira l'étude pour percevoir le plus concrètement possible les interactions des différents éléments qui constituent le cas et le milieu et ainsi percevoir ceux qui dominent. Toutefois, on mettra en évidence le caractère relatif du cas étudié en soulignant les nuances par des flashes issus d'autres milieux.

On choisira les cas les plus adaptés à l'âge des élèves de 2^e année. Ils seront donc concrets et permettront une observation visuelle aussi complète que possible.

Les éléments ayant une valeur artistique sont particulièrement importants. En effet, l'art reflète fidèlement non seulement les possibilités intellectuelles et matérielles d'une époque, en un endroit donné, mais aussi la vision que cette époque a d'elle-même, tant de son présent que même de son passé et de son avenir.

Les cas retenus seront abordés sous tous les angles, dans tous les secteurs, en réelle intégration des dimensions présentes dans le milieu, pour montrer la convergence de tous ces éléments et introduire ainsi les élèves à la complexité du réel.

2.3. CONTENU

L'étude du milieu considère ce dernier comme un tissu d'interrelations au centre duquel se trouve l'homme. Ce faisceau d'interrelations sera analysé à travers l'étude :

- de milieux pris dans le temps ;
- de milieux pris dans l'espace aujourd'hui ;
- de la famille vécue aujourd'hui.

En prenant en compte les éléments suivants dont la présence et l'impact seront fonction des cas abordés :

- cadre physique ;
- éléments démographiques ;
- éléments culturels : philosophiques, religieux, scientifiques, artistiques et littéraires, mentaux (échelle ou système de valeurs) ;

- éléments économiques et techniques ;
- éléments sociaux : stratification sociale, rôles sociaux, famille ;
- éléments institutionnels ;
- relations extérieures.

Parmi ces éléments, on veillera à ce que soient explicitement abordés et étudiés au moins une fois les aspects suivants :

- les facteurs de développement, de stagnation ou de déclin sociaux, économiques, culturels, etc. ;
- la manière dont les besoins des populations sont plus ou moins satisfaits par les biens produits ou échangés. On montrera que la production implique l'existence préalable d'un capital technique qui permet d'atteindre une productivité, afin d'engendrer un pouvoir de production ou un pouvoir d'achat, qui conditionne le niveau de vie, y compris les conditions de travail et de loisirs ;
- l'évolution des différentes classes sociales.

N.B. Quand cela sera possible, on introduira une analyse suivant les premiers pas de la démarche socio-économique : observation d'un fait précis, émission d'hypothèses explicatives et vérification de celles-ci.

2.3.1. LES MILIEUX (OU CAS) CHOISIS DANS LE TEMPS

Objectifs spécifiques

En plus des objectifs généraux de la 2e année, ils doivent faire percevoir par les élèves :

- la **structuration du temps**. Concrètement, cela passe par la réalisation d'une ligne du temps où les élèves peuvent « accrocher » ensuite tout ce qu'ils apprennent ;
- l'**évolution** au fil de l'histoire, dans une région bien déterminée, c'est-à-dire la découverte d'un enchaînement de stades successifs dans le temps, les uns rapides, les autres plus lents (enchaînement fait de progrès, mais aussi de reculs ou de stagnations) ;
- la notion de **civilisation**, c'est-à-dire à ce niveau la constatation de l'interférence de divers facteurs qui, à un moment donné, assurent une communauté de pensée et de modes de vie à des groupes humains ;
- la **diversité** des solutions trouvées par l'homme, dans le temps, pour répondre à ses besoins et à ses préoccupations, tout en montrant les influences pesant sur les choix aboutissant aux modes de vie observés.

Connaissances et techniques de savoir-faire mises à part, l'ensemble des milieux choisis dans le temps veut ainsi mettre l'accent sur l'ÉVOLUTION qui nous a faits, nous qui vivons en Belgique, ce que nous sommes. Nous vivons aujourd'hui dans un milieu spatial qui n'est qu'un moment de cette évolution, moment que le temps a façonné par des apports multiples dus aussi bien à une évolution interne qu'à des apports venus de l'extérieur.

Aspects méthodologiques spécifiques

- Les milieux pris dans le temps seront **analysés en fonction du présent**. On montrera que l'ÉVOLUTION dans le temps est nécessaire pour « déchiffrer » le présent, pour expliquer la société actuelle, sa mentalité, ses conceptions sociales, économiques, artistiques, etc., ce qui suppose :
 - qu'on **partira** autant que possible **des indices du passé** découverts au cours de l'observation des milieux actuels abordés en 1re année ;
 - un **va-et-vient** entre les milieux du passé et les constatations faites, en 1re année, sur base de l'observation des milieux actuels, ainsi que celles faites, dans cette 2e année, par

l'analyse des milieux actuels pris dans l'espace. Ce va-et-vient permettra de saisir, par comparaison, les **différences** et les **permanences**, et de souligner les **acquis durables du passé**.

- L'analyse de ces milieux se fera dans une **approche globale** :
 - **intégrant les composantes** du milieu, géographiques, sociales, politiques, économiques, artistiques, religieuses, etc., en vue d'établir des liens entre elles et de découvrir ainsi un **réseau d'interrelations**, c'est-à-dire de structurer le réel ;
 - **analysant les traces du passé**, non pas exclusivement dans le paysage actuel, mais **dans le contexte de l'époque qui les a vus naître**. Il s'agit fondamentalement de former le regard des jeunes en leur montrant qu'on ne peut « comprendre » une trace du passé, repérée dans le milieu actuel, en dehors du contexte global qui l'a vu naître.
- **Critères de choix des milieux pris dans le temps.**
On sélectionnera **quelques « étapes témoins » de l'évolution**, c'est-à-dire des tranches de vie
 - **significatives** d'une étape (**changement**) de la vie des hommes ;
 - **révélatrices de la vie sociale à un moment précis** (« social » étant pris ici dans son sens le plus large et supposant une approche très concrète visant à faire revivre le milieu, par exemple : cellule familiale, rôle de la femme, costumes, habitat, horizon géographique et paysage, communications possibles, préoccupations journalières, loisirs, activités et organisation du travail, outillage technique et énergie, croyances, expressions artistiques, etc.) ;
 - pour lesquelles on dispose de **documents concrets** accessibles à des jeunes de 13-14 ans (**observation indirecte**) ;
 - choisies en fonction des **possibilités locales ou régionales**, en s'efforçant de les prendre **les plus proches possible de l'école** pour permettre également une **observation directe** ;
 - prises dans un **cadre spatial aussi limité que possible** pour permettre une observation et une analyse en profondeur.

Observation directe et indirecte permettront de continuer à apprendre à « lire », à décoder, à confronter et à critiquer (pour comprendre) des informations de sources et types variés, c'est-à-dire fondamentalement des **témoignages du passé**.

Contenu

On étudiera **un cas dans chacune des étapes** suivantes en en **respectant l'ordre chronologique** :

- **La romanisation** (une villa romaine, un vicus, un site comme Montauban-Buzenol, etc.) : une société rurale insérée dans un empire urbanisé.
- **La seigneurie médiévale** (un donjon, un château, une abbaye, un village, etc.) : une société rurale relativement autarcique qui est à la base d'une organisation qui perdure jusqu'au XVIII^e siècle.
- **La ville médiévale** (une ville : si possible celle où se trouve l'école) : la naissance d'une société urbaine, base de l'essor prodigieux de l'Occident.
- **Expansion entre le XVI^e et le XVIII^e siècle** (Anvers à la Renaissance, Liège, etc.) : une société qui élargit ses horizons géographiques et mentaux.
- **L'industrialisation au XIX^e siècle** (un site industriel : Grand-Hornu, Bois-du-Luc, Seraing, etc.) : les transformations apportées par la Révolution industrielle et débouchant sur la civilisation de masse au XX^e siècle.

Le professeur veillera, en outre, à **situer** les cas retenus dans **le contexte général** de l'époque et à les relier entre eux par un minimum de **fil directeur** (ligne du temps).

2.3.2. LES MILIEUX (OU CAS) CHOISIS DANS L'ESPACE

Objectifs spécifiques

Le choix des milieux « dans le temps » doit répondre à un critère fondamental : faire percevoir l'évolution. Les milieux choisis dans l'espace devront eux se soumettre au principe d'extension qui fera percevoir :

- la coexistence actuelle de milieux différents (en relation ou non) ;
- les ensembles significatifs constituant autant de réponses apportées par l'homme en fonction de ses besoins et des « défis » auxquels il est confronté.

La description des milieux s'attachera à mettre en évidence leurs caractères originaux, enrichissant ainsi par comparaison la connaissance du milieu local abordé en première année. De cette comparaison et de celle des milieux entre eux ressortiront des constantes dans les rapports que l'homme entretient avec son milieu : déterminations plus ou moins subies de la part du milieu physique (facteurs tels que le sol, le climat, le relief, etc.), rapports marqués par des particularités dans les domaines social, économique, démographique, politique, etc.

Aspects méthodologiques

L'étude des milieux choisis dans l'espace permettra :

- d'appliquer la méthode de recherche (grille) mise au point en première année lors de l'approche du milieu local ;
- de percevoir les réseaux de relations spatiales derrière les apparences des faits étudiés ;
- de décrire des faits avec le vocabulaire approprié ;
- de trouver, après abstraction des détails, ce qui apparaît entre elles des séries de faits.

Comme celle des milieux pris dans le passé, l'approche des milieux choisis dans l'espace sera globale, intégrant un maximum de composantes, compte tenu évidemment de l'âge, donc des possibilités, des élèves.

Chaque milieu sera localisé soigneusement sur cartes. On décrira son environnement (site, situation) et les éléments humains (habitat, activités) qui s'y manifestent. On fera apparaître les interactions liant les phénomènes entre eux et permettant au moins une amorce d'explication de ceux-ci.

Critères de choix des milieux

Ces critères s'imposent en fonction de ce qui précède. Les milieux pris ailleurs seront choisis dans la mesure où ils permettront la mise en évidence, par contraste, de quelques facteurs clefs liés à l'environnement des hommes et des relations les plus claires entre ces facteurs.

Compte tenu des milieux choisis dans le temps et de leur intégration la plus poussée possible avec les milieux pris dans l'espace, on retiendra les cas suivants :

- un milieu rural ;
- un milieu urbain ;
- un milieu industriel ancien (basé sur la présence de matières premières) et un milieu industriel récent ;
- un milieu d'échange (port, ville dont la vie économique est née et/ou s'est développée grâce à une voie de communication).

N.B. Il est évident que plusieurs de ces cas pourront se retrouver dans un même milieu étudié.

Les choix dépendront aussi du fait que devront apparaître, au moins une fois en contraste avec le milieu local, chacun des éléments dominants cités ci-après :

- climat ;
- site : relief, hydrographie, sol et sous-sol ;
- situation (où l'échange est essentiel) : contact avec la mer, grande voie de communication ;
- facteurs humains :
 - genre de vie (nomadisme, sédentarisation) ;
 - type d'habitat ;
 - type d'activités économiques (commerce, agriculture, industrie) ;
 - facteurs démographiques.

Contenu

Normalement, l'étude de 4 ou 5 milieux pris dans l'espace et nettement contrastés devra permettre de couvrir les critères de choix énoncés ci-dessus, d'autant plus que certains éléments auront déjà été abordés lors de l'étude du milieu local.

Ces milieux seront très limités spatialement (étude de tel paysage ou de tel village ou de tel cas). Plutôt que de généraliser, on approfondira l'approche de manière à faire saisir le plus concrètement possible les interactions des différents éléments et à faire percevoir celles qui dominent.

La grille suivante fait apparaître à titre d'exemple comment un même cas étudié permet d'aborder plusieurs des facteurs critères de choix des milieux. Il est clair que tous ces facteurs jouent pour chaque milieu (cas). Le temps imparti et les objectifs du cours exigent que l'on se limite aux facteurs dominants. Cette grille permettra au professeur de vérifier si les cas pris dans l'espace qu'il étudiera au cours de l'année satisfont de ce point de vue aux exigences du programme.

Facteurs DOMINANTS mis en évidence.

| | CLIMAT | SITE | SITUATION | FACTEURS HUMAINS |
|-------------------|--|--|---|--|
| MILIEU RURAL | - Oasis - Village d'Asie des moussons | - Vallée alpestre - Village des Andes | - Vallée alpestre - Village des Andes | - Amérique du Nord - Village des Andes |
| MILIEU INDUSTRIEL | | - Bassin wallon - Ruhr | - Bassin wallon - Ruhr | - Bassin wallon - Ruhr |
| MILIEU D'ÉCHANGE | | - Anvers | - Anvers - Ville méditerranéenne | |
| MILIEU URBAIN | - Ville méditerranéenne - Ville d'Afrique du Nord | - Liège - Namur | - Randstad Holland - Ville méditerranéenne - Liège - Marseille | - Ville touristique - Bruxelles - Louvain-la-Neuve |

2.3.3. LA FAMILLE

Il n'est pas possible d'établir une approche sociologique et économique totale des phénomènes présents dans les différents milieux étudiés dans le temps et dans l'espace (il faut tenir compte en effet du temps dont on dispose et de l'âge des élèves). Pour permettre cependant une démarche socio-économique spécifique, une analyse centrée sur la famille vécue dans la société actuelle comme unité de relations, de production et de consommation sera réalisée. Cette analyse s'appuiera sur les données perçues au travers des différentes études de milieux, données mettant en évidence des étapes de l'évolution de la famille. Cette étude s'inscrira donc au terme de la 2^e année.

REMARQUE. Synthèse finale

L'étude du milieu débouchera sur une synthèse finale, établie à partir de tout ce qui précède (1^{re} et 2^e années). Celle-ci soulignera :

- les liens qui existent entre les composantes des divers milieux, tant actuels que passés, retenus au cours du premier degré ;
- l'importance de « l'héritage du passé » pour comprendre le comportement des hommes, la mentalité actuelle, moment d'une évolution non terminée ;
- les différences et la complémentarité des modes de vie à travers le monde ;
- la nécessité de sauvegarder le patrimoine actuel, c'est-à-dire la résultante d'un ensemble de données explicatives de la mentalité, de la culture d'aujourd'hui et, en même temps, la nécessité de respecter d'autres mentalités et cultures présentes aujourd'hui dans le monde ;
- la nécessité de comportements critiques et du sens du relatif en vue d'actions fondées aujourd'hui et demain.

Il s'agit donc de motiver le jeune à comprendre et à s'adapter à l'évolution indispensable pour créer un milieu de vie qui réponde à son attente et l'aider à prendre conscience de la possibilité qu'il a d'être personne agissante dans cette évolution.

2.4. STRUCTURATION DU COURS

Chaque fois que cela sera possible, les cas pris dans le temps et les cas pris dans l'espace seront étudiés en relation étroite l'un avec l'autre :

- soit parce que l'étude porte sur un même lieu (exemple : une ville industrielle au XIX^e siècle et la même ville aujourd'hui) ;
- soit parce qu'une analogie est possible entre le type de vie observé dans le temps et aujourd'hui en un endroit précis (exemple : la vie rurale au Moyen Âge et la vie rurale aujourd'hui dans certaines régions d'Amérique latine) ;
- soit parce qu'un même facteur dominant influence l'organisation socio-économique dans un cas du passé et un cas actuel (exemple : l'urbanisation au Moyen Âge et aujourd'hui dans le cas de « villes nouvelles »).

Exemple de mise en œuvre du programme de 2^e année

Différentes structurations sont possibles, différents « cas » peuvent être choisis pour atteindre les objectifs et les exigences du programme de 2^e année. On cherchera, autant que possible, à réaliser une étude directement complémentaire des cas pris dans l'espace et des cas pris dans le temps. Voici un EXEMPLE de choix de cas et d'articulation de ceux-ci.

Il a semblé bon de mêler les modes de vie pris dans le temps et les modes de vie pris dans l'espace de façon à revenir continuellement au présent et à éclairer le milieu local par des éléments révélateurs pris dans le passé et dans le présent.

Les milieux passés doivent se suivre selon l'ordre chronologique en vue de faire apparaître clairement l'évolution.

À chaque étape de l'évolution, on a fait correspondre l'étude d'un milieu actuel dans lequel on retrouve un type d'influence similaire sur le mode de vie, l'organisation socio-économique.

Structuration de l'exemple

N.B. Les « cas » pris dans le temps seront choisis en fonction des possibilités locales ou de la région (en s'efforçant de les prendre le moins loin possible !).

2.4.1. Deux cas de société rurale de petite dimension subissant des influences extérieures (qui parviennent spécialement à travers le développement de voies de communication).

– **Une société rurale dans un empire urbanisé** (époque de la romanisation).

Cas : une villa romaine (vie de la villa replacée dans son environnement). Cette étude fera apparaître le mode de vie dans nos régions, à l'époque de la romanisation. On soulignera la façon dont le mode de vie chez nous est influencé par l'Empire romain qui « s'impose » grâce au développement des voies de communication ainsi qu'à la fonction militaire et à la force administrative qui exercent une pression dans l'organisation sociale jusque dans nos régions.

– **Une société rurale traditionnelle dans un contexte d'économie moderne.**

Cas : un village de montagne dans les Alpes.

Cette étude fera apparaître la vie d'un groupe humain confronté à l'obstacle du relief d'où l'influence des voies de communication et le rôle de l'homme dans l'implantation de celles-ci dans un milieu difficile. On soulignera les influences, sur le mode de vie de cette société rurale traditionnelle, du contexte d'économie moderne dans lequel il se trouve.

Éléments socio-économiques à mettre en évidence :

- routes et transports ;
- la vie villageoise : vie fermée, impact des traditions et mentalités propres, déstructuration de cette vie villageoise par les influences extérieures. N.B. Une comparaison rapide avec un village ardennais pourrait s'avérer féconde.

2.4.2. Un milieu rural dont le fonctionnement est essentiellement autarcique.

– **Un milieu rural au Moyen Âge.**

Cas : Noville-les-Bois ou une seigneurie précise. Cette étude fera apparaître les caractéristiques de cette vie rurale dans un contexte nouveau : évolution technique, société à prédominance rurale et seigneuriale. L'accent sera mis sur la vie en autarcie avec une faible ouverture sur l'extérieur (rôle notamment des pèlerins qui racontent ce qu'ils ont vu, etc.). On fera prendre conscience de l'organisation socio-économique.

– **Un milieu rural actuel fonctionnant essentiellement en autarcie**

Cas : une oasis ou un village en Amérique du Sud. Cette étude fera apparaître les caractéristiques de cette vie rurale, les contraintes du cadre physique, l'organisation socio-économique, les discordances avec la société environnante en même temps que la pression de celle-ci. Une comparaison de l'organisation et de la vie de cette société actuelle sera faite avec celle du milieu rural au Moyen Âge.

Élément socio-économique à mettre en évidence : l'économie agricole et la satisfaction des besoins humains.

- 2.4.3. Un milieu dans lequel une urbanisation se produit ou le phénomène urbain.
- **Une ville médiévale** : l'urbanisation à son origine dans nos régions.
Cas : une ville (si possible celle où on se trouve) au Moyen Âge. On étudiera le mode de vie dans la ville médiévale, l'importance du commerce et de l'artisanat. Cette étude mettra en évidence le caractère discordant de la ville par rapport au monde rural environnant (« coup de poing » dans cet environnement) et les conséquences sur la région.
 - **Une ville nouvelle qui s'implante dans une région rurale.**
Cas : une ville nouvelle de la côte touristique méditerranéenne (par exemple : La Grande Motte), une ville du Languedoc, une ville nouvelle près de Paris, aux Pays-Bas, Louvain-la-Neuve. Cette étude mettra en évidence la discordance de ces aménagements avec le milieu rural environnant qui lui-même subit de ce fait des mutations.

Éléments socio-économiques à mettre en évidence : aspects socio-économiques de la vie urbaine, monde des loisirs.

- Ou bien, **étude du phénomène urbain à travers l'étude d'une ville actuelle précise.**

- 2.4.4. Une ville transformée par le développement (intellectuel, technique, économique).
- **Une société transformée par l'élargissement des horizons géographiques et mentaux.**
Cas : Anvers à la Renaissance ou une ville à la Renaissance ou à un moment compris entre le XVI^e et le XVIII^e siècle (exemple : Liège, cas « Curtius »). Cette étude pourra mettre en évidence les influences suivantes : communication de masse (imprimerie), développement des sciences et techniques, découverte du monde, présence et rôle de la bourgeoisie (« élite » sociale, financière, culturelle), premiers pas du capitalisme moderne dans nos régions.
 - **Un port dans son environnement de Polders.**
Cas : Anvers ou Rotterdam ou une autre conurbation du Randstad Holland ou Dunkerque. Cette étude mettra en évidence le rôle joué par le port dans la nouvelle industrialisation aux dépens des surfaces poldériennes aux techniques agricoles évoluées. Elle fera découvrir une région d'industrialisation moderne. N.B. La place de cette étude à cet endroit se justifie principalement lorsque le point ci-dessus est « Anvers à la Renaissance ». Sinon, certains trouveront plus logique de reporter l'étude de ce point après celles des points 2.4.5. ci-après).

Éléments socio-économiques à mettre en évidence : relations internationales et échanges, transport maritime aujourd'hui, hinterland d'un port.

- 2.4.5. L'industrie dans un bassin minier (industrie née au XIX^e siècle).
- **L'industrialisation au XIX^e siècle.**
Cas : Seraing ou une région industrielle au XIX^e siècle dans un bassin minier. C'est toute la vie au XIX^e siècle dans un bassin minier qui s'industrialise que l'on fera « revivre » ici pour déboucher sur la civilisation de masse au XX^e siècle.
 - **Ce milieu industriel « ancien », tel qu'il est aujourd'hui.**
L'étude mettra en évidence les problèmes dus au vieillissement des industries, les reconversions, etc., avec leurs conséquences sur la vie dans la région.

Les éléments socio-économiques sont omniprésents dans cette étude. On veillera à en faire une étude suffisante en tenant compte de l'âge des élèves et des objectifs de cette 2^e année d'étude du milieu.

- 2.4.6. La famille.

On effectuera une démarche d'étude socio-économique à partir de la famille vécue aujourd'hui, réalité aux dimensions restreintes, mais fondement de notre société.

Synthèse (qui sera mise en place tout au long de l'année).

Elle mettra l'accent sur :

- l'évolution ;
- les différences et les changements dans le mode de vie ;
- les éléments socio-économiques constitutifs et explicatifs du mode de vie ;
- l'importance d'agir sur l'évolution de son « milieu de vie » et les moyens d'action (la prise de conscience à ce point de vue pourrait se faire sur base d'une action concrète dans le milieu le plus proche).